



INDICATION DE TARIFS POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 2019 - 2020

FORMATIONS INITIALES

Inscription à joindre au dossier d'inscription	80,00 €	
Contribution des familles	Montant mensuel sur 9 mois	Montant annuel
B.T.S en formation initiale	117,00 €	1 050,00 €

FORMATIONS PAR ALTERNANCE

Inscription	prise en charge par l'entreprise en contrat de professionnalisation	
Frais d'études	Montant mensuel sur 9 mois	Montant annuel
B.T.S. en formation par alternance	pris en charge par l'entreprise, en contrat de professionnalisation	
D.C.G.. en formation par alternance	pris en charge par l'entreprise, en contrat de professionnalisation	

FORMATIONS EN CONTRAT INDIVIDUEL

Inscription à joindre au dossier de candidature	20,00 €	
Frais d'études	Montant mensuel sur 9 mois	Montant annuel
B.T.S. en contrat individuel	222,00 €	2000,00 €
D.C.G. en contrat individuel	334,00 €	3 000,00 €

*

Internat	Montant mensuel sur 9 mois	Montant annuel
hébergement, dîner, et petit-déjeuner	195,00 €	1 755,00 €

Les seules dépenses annuelles supplémentaires qui seront demandées aux étudiants sont :

➤ au moment de la rentrée scolaire :

- un forfait de 45€ (à régler au 1^{er} mois) comprenant les photocopies liées aux cours et distribuées au long de l'année, et le polo du 'dress code' (fourni la 1^{ère} année), à l'exception des formations par alternance
- les manuels scolaires (selon les enseignements) neufs ou d'occasion
- des copies doubles pour les Devoirs Surveillés (DS)
- pour les BTS Analyses de Biologie Médicale (2^{ème} année) : la formation AFGSU

➤ dans le courant de l'année scolaire :

- les livres d'auteurs
- en option : la participation aux éventuels voyages culturels

Quelque soit votre mode de règlement, une facture annuelle, servant d'échéancier, vous sera adressée en début d'année.